



*200, chemin du Vieux Moulin, Ste-Émélie-de-l'Énergie,
(Québec) J0K 2K0*
450 884 0211 www.auberge-lanaudiere.com

Suite junior

La suite comprend 1 chambre à coucher avec un lit king et un lit escamotable de grandeur queen au salon, une salle de bain complète avec bain autoportant, une douche, laveuse et sècheuse à linge. Celle-ci est climatisée et le réseau Wi-Fi y est intégré. Au salon, on y retrouve un foyer au bois, un téléviseur 50 pouces ainsi qu'un divan. Cette suite dispose d'une cuisine complètement équipée et est munie d'un lave-vaisselle, d'une cafetière Keurig et ses capsules, de tous les accessoires de cuisson, vaisselle, coutellerie et verrerie en quantité suffisante pour un repas.

Le maximum de personnes pouvant y séjourner est de 4 personnes.

À l'été la terrasse est équipée d'un ensemble de patio pour 4 personnes et d'un barbecue au gaz propane.

La literie, les peignoirs pour les adultes, les serviettes le savon corporel, le shampooing, le papier hygiénique et le papier mouchoir sont fournis. Le bois pour le foyer du salon vous est réapprovisionné quotidiennement. Des frais de 10.00\$ par brassée supplémentaire seront exigés.

Le locataire apporte ses linges à vaisselle, sacs à poubelle, les produits d'entretien (ex : savon à vaisselle, capsules pour le lave-vaisselle, savon à linge, essuie-tout etc.) qui lui seront nécessaires.

Les animaux de compagnie sont acceptés sous conditions et des frais s'appliqueront.

Les conditions de location :

Pour confirmer la location de la suite, un dépôt de 50 % de la valeur totale de votre réservation est requis. Le solde est exigé avant la prise de possession de la suite. À votre arrivée, la suite sera propre et elle devra nous être remis dans le même état (**l'équipe de l'auberge se charge du lavage des lits et du grand ménage**).

Vous êtes responsables de laver et de ranger, vaisselle, casseroles et tous les ustensiles que vous avez utilisés. Dans le cas contraire, des frais de nettoyage de 50.00\$ seront automatiquement ajoutés à la carte de crédit inscrite à votre réservation.

La prise de possession se fait à partir de 15h00 et elle doit être libérée pour 11h00 AM le dernier

jour de location.

Aucun aliment ne doit être laissé dans la suite.

Tous bris causés au mobilier ou à l'immeuble par une utilisation inadéquate sont aux frais du locataire.

Aucun visiteur n'est autorisé sur le site.

À l'été le locataire et les occupants peuvent utiliser à leur gré, les chaloupes, canots, kayaks et pédalos placés sur la plage du lac Goyer. De plus, ils peuvent utiliser le terrain de volley-ball et de badminton, les jeux de fer, de pétanque ainsi que les vélos de montagne. Tous ces équipements doivent être utilisés avec les accessoires sécuritaires recommandés.

À l'hiver, le locataire et les occupants peuvent utiliser à leur gré les équipements de ski de randonnée, les raquettes et les patins à glace. De plus, nous pouvons percer des trous dans la glace du petit étang pour pratiquer la pêche blanche.

Une piscine intérieure, des spas et des saunas sont disponibles à l'auberge de 10h00 à 22h00 chaque jour.

Aucun crédit ne sera accordé pour les arrivées tardives ou les départs anticipés.

L'Auberge du Vieux Moulin décline toutes responsabilités et ne peut être tenue responsable de tout incident ou accident dû à l'utilisation de ses équipements.

Nous vous souhaitons un agréable séjour!